



Recu courrier huissier signification jugement correctionnel

Par **katot**, le **27/09/2014** à **12:10**

Bonjour, je viens d'aller chercher un recommandé à la poste. C'était un courrier d'huissier pour une "signification jugement correctionnel (appel)".rnJe ne sais vraiment pas de quoi il peut s'agir. J'imagine que j'aurais reçu des courriers préalables mais là rien.rnPourriez-vous m'expliquer de quoi il peut s'agir et les démarches à effectuer. Dois-je prévenir ma protection juridique? Je m'inquiète.rnPar avance, mercirnCordialement

Par **moisse**, le **27/09/2014** à **15:34**

Bonjour,rnVous devez avoir en main le jugement en question, l'affaire doit bien vous concerne à un moment ou l'autre.rnSi vous avez une protection juridique, c'est le moment de le mrttre en œuvre et rapidement, des délais peuvent courir.

Par **katot**, le **27/09/2014** à **16:37**

Non aucun courrier joint, je ne sais vraiment pas de quoi il s'agit! rnJ'appelle ma protection juridique à la 1ere heure lundi.rnMerci bcp

Par **moisse**, le **27/09/2014** à **18:38**

Ce courrier doit vous inviter à retirer la signification dans les bureaux d'un huissier, signification qui n'a pu vous être délivrée pour diverses raison (absence...).